SIENNA MEGATENDANCES R-C

Reporting au 30/10/2026

Actif net du portefeuille : 215,20 M€
Valeur liquidative de la part : 174,830 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le fonds est un fonds action multithématique, pour investir dans des solutions d'avenir face aux défis économiques, technologiques et écologiques qui transforment durablement nos sociétés, les "mégatendances".Fonds de multigestion composé jusqu'à 100 % de fonds thématiques, il opère une sélection d'OPCVM Actions Internationales en prenant en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance en plus des critères financiers.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

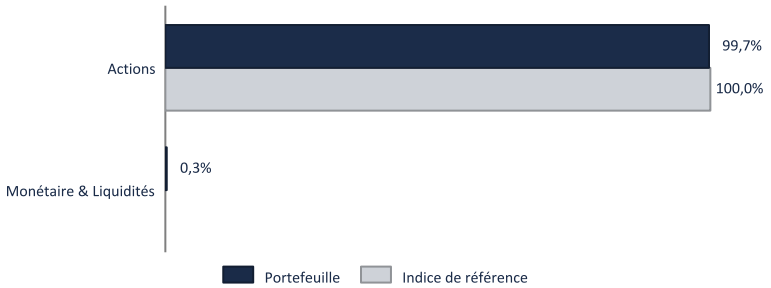
Performances cumulées (en %)	1 mois	2026	1 an	3 ans
Portefeuille	-3,35	11,93	8,68	55,92
Indice de référence	0,97	16,67	15,91	65,89

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans
Portefeuille	8,68	15,96
Indice de référence	15,91	18,38

Performances annuelles (en %)	2025	2024	2023
Portefeuille	11,06	12,05	14,28
Indice de référence	6,77	22,31	16,43

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/03/2022

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0013477205

Devise : Euro

Indice de référence :
(Dividendes réinvestis)
100% MSCI WORLD Net Total Return EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,47%

Coûts de transaction : 0,08%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de change
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

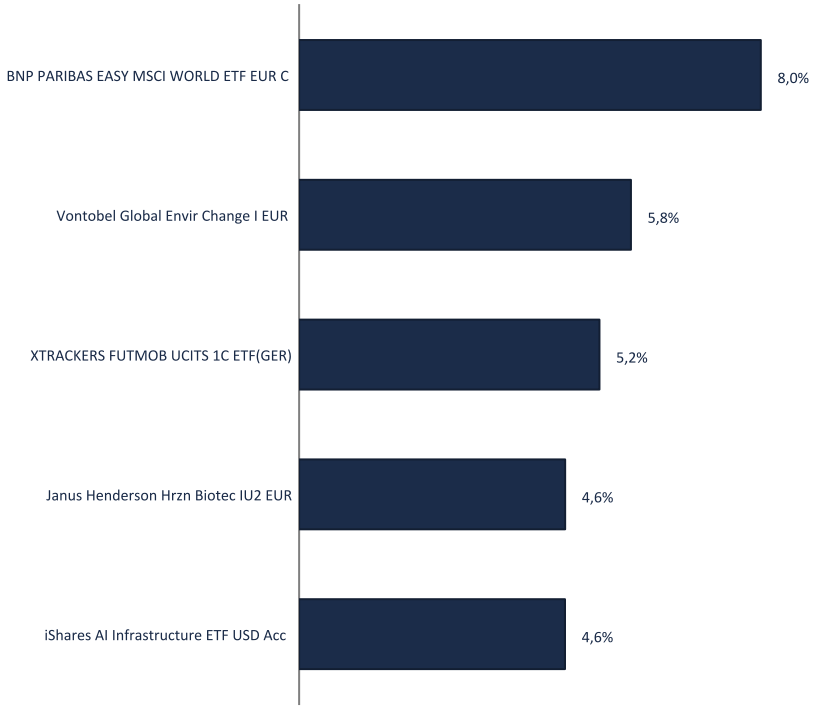
INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée		
Portefeuille (en %)	15,36	14,22
Indice de référence (en %)	10,60	12,46
Tracking error (en %)	10,25	10,15

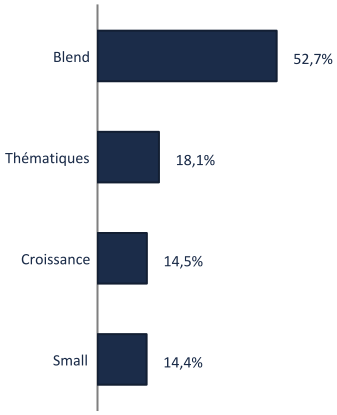
Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

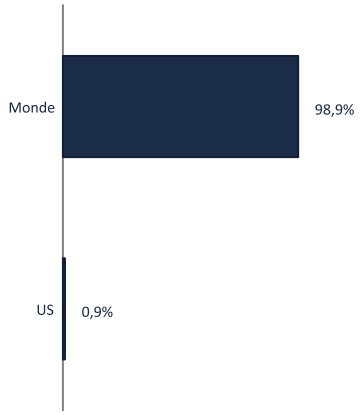
Répartition par support



Répartition par style de gestion



Répartition géographique



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.